

## Laurent Tailhade, poète en occitan ?<sup>1</sup>

En 1898, la *Revue de France* consacrait l'essentiel de son épaisse livraison du mois de septembre<sup>2</sup> - un numéro spécial - aux « Cadets de Gascogne ». Il s'agissait de rendre compte du voyage que les membres de cette société avaient effectué, à l'image de ceux qu'avaient déjà entrepris « les *fen de brut* du café Voltaire – lisez les Félibres de Paris - » sur les rives du Rhône, ce « fleuve impétueux que chanta l'amant de Laure et dont Frédéric Mistral, récemment, célébrait la gloire en vers d'épopée »<sup>3</sup>. Ce numéro spécial était divisé en deux grandes parties. Dans la première (aux pages 1643-1718), on pouvait lire, comme annoncé sur la première page de couverture, sous la plume de Jean-Félicien Court<sup>4</sup>, un très précis et très documenté « Compte rendu détaillé des fêtes de Gascogne et de Languedoc » qui s'étaient déroulées au cours du mois d'août de la même année à « Agen, Montauban, Toulouse, Luchon, Carcassonne, etc. », accompagné de nombreux documents : textes des discours prononcés, photographies, poèmes écrits pour l'occasion, manuscrits ou portraits de personnalités honorées au cours de ces pérégrinations, tels Jasmin à Agen ou Auguste Fourès à Toulouse<sup>5</sup>. Dans une seconde partie (aux pages 1719-1783) figurait tout un ensemble d'« Œuvres des principaux écrivains et artistes originaires des deux provinces ». La limite entre les deux parties était matérialisée par la publication du manuscrit, en fac-similé, d'un fragment de la composition chantée *L'Occitane*, « Cantate à la mémoire d'Auguste Fourès », avec des paroles de J.-Paul Rey et une musique de Paul Vidal<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Tous mes remerciements vont à François Bordes, Jean-François Courouau, Jean Fourié, Philippe Martel, Patrick Sauzet et, au premier chef, Gilles Picq, pour leur aide précieuse.

<sup>2</sup> *La Revue de France*, 22, septembre 1898.

<sup>3</sup> Jean-Félicien COURT, « Les fêtes de Gascogne et de Languedoc », *La Revue de France*, 22, 1643. C'est bien sûr à la publication du *Pouèmo dou Rose* de Mistral, d'abord dans *La Nouvelle Revue* au cours de l'année 1896, puis en 1897 en volume, chez Alphonse Lemerre à Paris, qu'il est fait allusion ici.

<sup>4</sup> Jean-Félicien Court (Toulouse, 1867-1954), un des fondateurs de l'« Escola moundino » du Félibrige, collaborateur des journaux toulousains *La Terro d'Oc* et *Lé Gril* (cf. la brève notice qui lui a été consacrée par Jean Fourié dans son précieux *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc (de 1800 à nos jours)*, Paris, Collection des Amis de la langue d'oc, 1994, 99). Pour une situation politique et culturelle du personnage, on se reportera à Philippe MARTEL, *Les Félibres et leur temps. Renaissance d'oc et opinion, 1850-1914* (thèse inédite, Paris I), 1993, I, 300-302, qui montre comment dans le Félibrige toulousain, cohabitent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle « des hommes de gauche, radicaux le plus souvent » et des « représentants des vieilles élites ». Court, franc-maçon et pilier de l'« Escola », comme Estieu, Perbosc ou De Ricard, s'inscrit (à l'instar de Fourès quelques années plus tôt) dans la première catégorie. On lira également l'ouvrage de Jean-François CHANET, *Les Félibres cantaliens. Aux sources du régionalisme auvergnat (1879-1914)*, Clermont-Ferrand, Adosa, 2000, *passim* et en particulier les pages 117-119 (paragraphe biographiques sur Court, qui prit une part active à la naissance du félibrige cantalien à la fin du siècle). Sur le milieu « occitaniste » toulousain de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ses publications (le journal *Lé Gril* et *La Terro d'Oc*), on consultera les articles documentés de Jean FOURIÉ, « Le journal *Lé Gril* et les auteurs patoisants de Toulouse », *Lo Gai saber*, 450, 1993, 195-199 ; 451, 1993, 238-249 ; 452, 1993, 277-284 (notice sur Jean-Félicien Court, 452, 280). On trouve confirmation, dans le n° 80 de *La Terro d'Oc* (« Del 16 al 31 de julhet 1898 », p. 220), du rôle central joué par Court dans l'élaboration de cette livraison de la *Revue de France* : « Nostre brabe amic J.-Félician Court es cargat per la valento *Revue de France*, uno parisiano plavoulento, de siègre les Catèts de Gascougno en tout lhour pelegrinatje e de counta, apeï, tout ço que se dira dit e fait en touto la courgudo, dins un numéro fait esprès qu'aura mai de cent pajos, ambe de gravaduros. » (Notre bon ami J.-Félicien Court est chargé par la vaillante *Revue de France*, une Parisienne bienveillante, de suivre les Cadets de Gascogne tout au long de leur pèlerinage et de raconter, ensuite, tout ce que aura été dit e fait pendant ce voyage dans un numéro spécial qui comportera plus de cent pages, avec des gravures).

<sup>5</sup> Sur le contexte de ces fêtes, on se reportera à René JOUVEAU, *Histoire du Félibrige, 1876-1914*, Aix-en-Provence, [l'auteur], 1970, 159-260.

<sup>6</sup> Les paroles de ce « Vieux chant de guerre languedocien » commencent ainsi : « Aïci Mountfort e sous crousads / armado d'orres feroujads / venguèroun passa la dalho / de l'asir e de la mort ; / aïci se fasquèt batalho, / se saunèt amb estrambord : » (Ici Montfort et ses croisés, / armée d'horribles fureurs, / sont venus passer la faux / de la haine et de la mort ; / ici se déroula la bataille, / il y eut un bain de sang dans l'enthousiasme).

Les textes réunis dans cette seconde section constituent une sorte de florilège de la littérature méridionale de l'époque, dans sa composante languedocienne et gasconne. On y trouve des pièces diverses, proses ou poèmes, dans les deux langues, l'occitane et la française. Y voisinent donc : du côté du français, bien fourni, les noms de Henri de Bornier, Léon Cladel, Auguste Fourès, Lous-Xavier de Ricard, Armand Silvestre, Boyer d'Agen, Émile Pouvillon, Jean Charles-Brun, François Fabié, Francis Maratuech, Judith Clavel, René Maiseroy, Paul Redonnel, Jean Viollis, Paul Vigné d'Octon, Paul Junka, Paul Rey, Raoul Pradel, Emmanuel Delbousquet, Gésa Darsuzy, Élie Fourès, Achille Maffre de Baugé, Paul Maryllis, Louis Brû ; tandis que l'occitan, beaucoup plus chichement représenté, fait entendre sa voix par l'entremise de Paul Froment (ses « dernières poésies », retrouvées grâce à Francis Maratuech après la fin tragique du poète quercynois à Lyon quelques mois auparavant), Laurent Tailhade (un sonnet intitulé « Leucato »), Prosper Estieu (un sonnet « A Jansemin »), Antonin Perbosc (« Lo Reiet desopopat »), E[ugénie] Laffitte Osmont (« Estiu »), A[lexandre] Langlade (un sonnet « A Jana d'Arc »)<sup>7</sup>.

Si l'on excepte le nom d'Eugénie Laffitte Osmont, dont nous aurons l'occasion de reparler, ceux des représentants de l'écriture en occitan n'ont rien pour surprendre. Outre l'hommage posthume rendu à Paul Froment, on trouve en effet là trois personnalités parmi les plus en vue du monde littéraire d'oc : Prosper Estieu et Antonin Perbosc étaient pour ainsi dire inévitables, quant au Montpelliérain Alexandre Langlade, il pouvait faire ici figure de contrepoids géographique, en faisant entendre la voix du Languedoc le plus oriental (Lansargues, près de Lunel), au contact presque direct de la Provence, terre élue du Félibrige mistralien.

Si l'on pourrait légitimement s'interroger sur cette portion plutôt congrue accordée aux auteurs d'expression occitane, et faire remarquer par exemple que Fourès, longuement honoré dans la première partie, ne figure dans la seconde qu'à travers un texte en français, on s'étonnera beaucoup plus de la présence dans ce court palmarès de Laurent Tailhade.

Le Bigourdan Laurent Tailhade (Tarbes, 1854-Combs-la-Ville, 1919), en effet, était bien d'origine occitane, comme nombre d'écrivains français de son temps. Et si son existence fut essentiellement parisienne, on doit convenir qu'il entretenait toujours des liens avec sa « petite patrie » et, en particulier, la cité thermale de Bagnères-de-Bigorre, où se trouvaient ses attaches familiales. Cela dit, toute son œuvre paraît bien avoir été rédigée en français. Ce qui ne paraît pas surprenant si l'on songe, comme l'avait bien noté textes à l'appui Philippe Martel<sup>8</sup>, que Tailhade, poète satirique et polémiste redouté en son temps, avait à plusieurs reprises pris les félibres et, plus largement, la renaissance d'oc, comme cible privilégiée de ses attaques sans concession. Ces attaques paraissent avoir connu leur paroxysme autour de 1914, dans un article de la revue parisienne *Comœdia*<sup>9</sup> écrit au moment la mort de Mistral. Dans ce texte que Philippe Martel qualifie de « furibond », Tailhade, après avoir rappelé avec une verve mordante ses souvenirs de quelques assemblées du Félibrige parisien auxquelles il lui avait été donné d'assister, s'en prend tout particulièrement à Mistral et à son entreprise linguistique.

Ce qui compte, commente Philippe Martel, c'est la charge de haine de ce texte, une fois de plus, comme dans tant de ces attaques émanant de méridionaux. Haine pour la langue, haine pour tous ceux qui l'utilisent – et surtout qui deviennent célèbres en l'utilisant. Et ce que l'on retrouve ici, une fois de plus, c'est l'aigreur d'écrivains d'origine occitane, qui ont fait des efforts pour

---

<sup>7</sup> Toutes ces pièces en occitan sont accompagnées d'une version française.

<sup>8</sup> Philippe Martel, *Les Félibres et leur temps*, 1993, IV, 1480-1482.

<sup>9</sup> Livraison datée du 3 avril 1914 : « Le triomphe du patois » (en première page, sur trois colonnes). Je remercie Philippe Martel de m'avoir confié ses notes de travail.

maîtriser au mieux le français [...] Tailhade, en 1914, n'est plus que l'ombre de lui-même. Tandis que Mistral, à première vue, semble, lui, avoir rencontré le succès.

Cette haine, cependant, laisse perplexe. Philippe Martel lui-même en témoigne, qui rappelle, en préambule à cette interprétation stigmatisante de l'attitude de Tailhade en 1914, comment celui-ci, un certain nombre d'années plus tôt il est vrai, avait pu faire preuve d'un comportement sinon plus nuancé, en tout cas plus contradictoire envers certains félibres, par exemple Auguste Fourès<sup>10</sup>. Dans son article de *Comœdia*, Tailhade, d'ailleurs, ne manque pas d'opposer un autre écrivain d'oc, provençal cette fois, Théodore Aubanel, le « poète maudit » d'Avignon, au maître de Maillane que son

charlatanisme ingénu [...], bien plus que son talent, a porté [...] sur le pavois, au détriment de quelques uns qui, Théodore Aubanel par exemple, furent pour Mistral mieux que des égaux [...] Aubanel égalait tout au moins le félibre Mistral, adopté par l'Académie Française à cause apparemment qu'il parlait patois.

Une des explications de cette « haine » envers Mistral est probablement d'ordre idéologique, comme le suggère Philippe Martel. Fourès ou Aubanel sont des républicains, envers lesquels Tailhade peut éprouver de la sympathie, ce qui n'est évidemment pas le cas de Mistral à la même époque. Mais cette explication, pour éclairante qu'elle puisse déjà paraître, n'est pas suffisante. Les attaques de Tailhade dans *Comœdia* sont en effet aussi d'ordre linguistique :

La syntaxe et le vocabulaire de Mistral appartiennent l'un et l'autre à une langue morte [...] je le répète, ce n'est pas à cause de sa valeur de poète, ni même à cause de l'esprit réactionnaire dont il a toujours édifié les parlottes académiques [...] ce n'est même pas à cause de son obstination à vivre que Mistral doit sa gloire passagère [...] Non. C'est parce qu'il a parlé patois, jargoné, fourni à ceux qui ne connaissent les ressources ni les règles du français l'illusion qu'il existe quelque part un sous-dialecte idoïne à mieux vêtir l'impropriété de leurs discours [...] quiconque baragouine a récompensé Mistral d'avoir baragouiné comme lui. Sa glorification d'un bout à l'autre de la France n'est que l'apothéose du patois.

Cette « étrange aversion » de l'écrivain d'expression française envers son émule d'expression occitane emprunte de façon évidente à l'air du temps, un air déjà ancien d'ailleurs. Mais elle renvoie aussi, sans aucun doute, à Tailhade lui-même, comme y renvoient le surprenant sonnet en occitan de *La Revue de France*, les appréciations élogieuses concernant Aubanel ou Fourès, ou encore cette attirance manifestée pour les assemblées des félibres de Paris à un certain moment de son existence, et dont le souvenir semble avoir été toujours très vif en 1914 au moment de la mort de Mistral.

Pour tenter de pénétrer plus avant dans ce labyrinthe dont les chemins sont pour certains aisément identifiables et, pour d'autres, bien obscurs, l'imposante (plus de huit cents pages !) entreprise biographique de Gilles Picq<sup>11</sup>, désormais à notre disposition, constitue un outil d'investigation de première importance. On y trouve en effet, un peu comme dans le conte du Petit Poucet, nombre de cailloux blancs ou d'autres couleurs susceptibles de nous aider à saisir les tenants et les aboutissants de cette détestation non dénuée d'attirance.

Laurent Tailhade figure au nombre de ces écrivains, nombreux par la force des choses, dont l'existence, au XIX<sup>e</sup> comme au XX<sup>e</sup> siècle, s'est déroulée entre « Paris et la province », pour

---

<sup>10</sup> Philippe Martel (1480) parle de « discours vagues, mais élogieux, au bénéfice de quelques auteurs languedociens comme Auguste Fourès – un rouge il est vrai » et renvoie, sans mention particulière, au volume *Terre latine*, Paris, Alphonse Lemerre, 1898.

<sup>11</sup> Gilles PICQ, *Laurent Tailhade ou De la provocation considérée comme un art de vivre*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

repandre le titre d'un ouvrage essentiel sur ce sujet de Fausta Garavini<sup>12</sup>. Entre Tarbes ou Bagnères-de-Bigorre (on lira tout le chapitre 7, consacré aux « boutiquiers républicâtres de Bagnères »<sup>13</sup>), la cité de ses origines, et Paris (au sens large), Tailhade n'a pas cessé d'osciller tout au long de sa vie personnelle et littéraire. Sans oublier Toulouse, où il poursuivit une partie de ses études (le Caousou, alors collège Sainte-Marie, fameux établissement de la ville où il fut interne ; plus tard – 1873-1874 - l'Université, et le concours poétique des Jeux floraux, dont il devait donner une dizaine d'années plus tard une vision satirique impitoyable<sup>14</sup>) et où il eut à plusieurs reprises l'occasion de revenir.

Ces oscillations constantes ont bien entendu pour centre Paris : c'est de là que tout part et c'est là que tout revient pour l'écrivain. Mais les attaches bigourdanes et, plus largement, toulousaines et aquitaines, avaient été et sont demeurées suffisamment fortes, positivement ou négativement d'ailleurs, pour ne jamais cesser d'interférer avec la référence parisienne. En lisant attentivement le livre de Gilles Picq et, plus encore, en recoupant les multiples données regroupées dans les bibliographies et les index de fin, on est frappé à la fois par la fréquence relativement importante de ces liens, qu'on appellera pour faire simple « originels », et par la périodisation qui paraît s'en dégager.

Retenons pour commencer, parmi toutes ces « liaisons » plus ou moins dangereuses (ou futiles), la rencontre Tailhade-Bladé<sup>15</sup>. C'est Étienne, le fils de Jean-François, que Tailhade rencontre le premier, dès 1875 : « mon condisciple chez les Jésuites ». Les deux jeunes gens eurent bientôt l'occasion de se fâcher, mais pas de façon irrémédiable semble-t-il. Et c'est alors le père, Jean-François, qui devint un temps son ami et le zélateur de son œuvre naissante. Tailhade donna alors, dans *L'Artiste*, en 1882 et 1884, deux comptes rendus plutôt flatteurs du grand œuvre du Lectourois, les *Poésies et contes populaires de la Gascogne*<sup>16</sup>... tout en confiant à sa mère, mais en privé cette fois, dans une lettre, qu'il trouvait toute cette collection de textes folkloriques « assommante » !

C'est au cours de cette période d'intégration à la société littéraire parisienne, dès le début des années 1880 semble-t-il, que Tailhade rencontra les membres du Félibrige parisien<sup>17</sup>, probablement par l'entremise du journaliste carcassonnais de Paris Joseph Gayda, protégé du romancier Léon Cladel et surtout d'Armand Silvestre, gloire littéraire du temps tout dévoué à la cause des méridionaux « montés » à Paris. Si Gayda, de son côté, resta affilié au félibrige

---

<sup>12</sup> Fausta GARAVINI, *Parigi e provincia. Scene della letteratura francese*, Torino, Bollati Boringhieri, 1990. La période concernée par cette étude s'étend du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>13</sup> On y apprend au passage que, dans les années 1880, le médecin attiré de Tailhade (juqu'à être invité à son deuxième mariage, en 1886) était... le docteur Dejeanne, le savant éditeur du troubadour Marcabru (*Poésies complètes du troubadour Marcabru*, Toulouse, 1909). Tailhade collabore alors à une publication locale, *L'Écho des vallées*. Ces textes furent repris dans le copieux volume intitulé *Bagnères-Thermal*, Bagnères-de-Bigorre, Léon Péré, 1886.

<sup>14</sup> Picq, 37, citation de *La Minerve* de mai 1885 : « Sérieux comme un baudet qu'on étrille, les héritiers des Capitouls adjugent aux lauréats des tas d'orfèvreries cocasses [...] qu'ils promènent avec emphase sous leurs parapluies à la stupéfaction des *fleoüs* rassemblés... » (*fleoüs* : « calamité, compagnon d'un faubourg : *estre del flèou*, être de certaine compagnie, société ; *fa lé fléou*, exagérer la mise, l'allure des faubouriens ; *ès del flèou* ? Es-tu seulement des faubourgs toulousains ? », *Dictiounari moundi de Jean Doujat [...] empéoutad del biradis des mots anciens as tipiques dres d'aouèi*, per G. Visner..., Toulouse, Lé Gril, 1895 ; Genève, Slatkine Reprints / Marseille, Laffitte Reprints, 1974, 121. Le mot plaît visiblement à Tailhade : il le réutilise par exemple à la fin du chapitre « Convalescence » de son recueil d'articles intitulé *Terre latine*, Paris, Lemerre, 1898, pour évoquer « Les "fleoüs" sonores et turbulents qui hantent l'opéra du Capitole ». Ce passage a été repris dans un chapitre de *Terre latine* (p. 345-352) intitulé « Les Oies du Capitole » et dédié « À mademoiselle Juliette Prévost ». Tailhade revint plus tard, avec la même jubilation caustique, sur ces cérémonies poétiques toulousaines du mois de mai.

<sup>15</sup> Chapitre 4, « Le chapeau de Bladé prend des tons nacarat ».

<sup>16</sup> Paris, Maisonneuve et C<sup>o</sup>, 1881-1882, 3 vol.

<sup>17</sup> Notons que Jean-François Bladé fut lui-même un dignitaire (majoral) de l'organisation fondée en 1854 par Mistral et ses amis provençaux.

de la capitale jusqu'à sa mort et fut un collaborateur de la première heure de *La Revue félibréenne*, on connaît mal, pour ce qui concerne Tailhade, les circonstances exactes de cette rencontre, et tout aussi mal son histoire ultérieure. C'est en 1909 seulement, dans la revue *Akados*, qu'il évoque cette période déjà ancienne de sa vie en décrivant une séance (parmi – combien ? - d'autres ?) de la Société des félibres de Paris à laquelle il lui avait donné d'assister. Ce texte, on s'en serait douté, ne manque ni de verve ni de causticité. Les passages reproduits par Gilles Picq (qui, grâce à une lettre de Tailhade à sa mère, date avec précision la séance en question du 4 juin 1884 et non de 1880 ; voir les pages 112-113) permettent de mieux apprécier, quelques années seulement avant l'article de *Comœdia* consacré à Mistral (les deux articles se font écho, le second empruntant à plusieurs reprises au premier), les dispositions de Tailhade à l'égard des félibres, de la langue d'oc et de la littérature alors produite dans cette langue. Mistral, assistant assidu de ces dîners, y est portraituré d'une plume acérée. Il en va de même pour son épouse. Mais d'autres, présents ou absents, sont plus ou moins épargnés : tel est le cas du poète catalan Jacint Verdaguer, qui accompagnait ce jour-là le Maillanais et, plus encore, du Drômois Maurice Faure, le félibre et futur ministre, qui déclame la « Vénus d'Arles », poème fameux (et controversé en son temps) d'Aubanel « avec une profonde et riche et caressante voix », et d'Aubance (c'est-à-dire Théodore Aubanel encore<sup>18</sup>), dont un certain Acanthe Boudouresque chante un poème que « nous reprenions au refrain et dans le ton qui lui plaisait le mieux ».

Tout cet article, dont Gilles Picq ne pouvait donner que des passages significatifs, mériterait d'être mentionné et analysé. On y trouve en effet, comme chaque fois que Tailhade s'est trouvé conduit à évoquer ses rapports avec les écrivains occitans ses contemporains, un mélange complexe et détonnant de critique acerbe et de délectation plutôt admirative. C'est Mistral, personnage public, qui fait les frais des flèches de Tailhade. Mistral poète, déjà, paraît parfois protégé de ces attaques : « si son speech était grotesque, il nous a dit avec un charme infini une chanson des "Islo d'or" : "Leu [sic] Bastimen" »<sup>19</sup>. Quelqu'un comme Paul Arène, en revanche, « qui m'a récité mille choses agréables et très justes », trouve totalement grâce au regard de Tailhade. On nuancera donc le propos de Gilles Picq, quand il semble (p. 113) trouver uniformément négatives les appréciations de Tailhade sur le cénacle félibréen. Un cénacle, d'ailleurs, et Gilles Picq insiste à ce sujet, que Tailhade paraît ne pas s'être véritablement lassé de fréquenter : une lettre nous apprend qu'il assista en 1898 aux fêtes félibréennes de Sceaux, au cours dequelles il dut lui-même « réciter en cours d'amour les vers d'une poétesse languedocienne » (p. 114). Il a été fait allusion plus haut à l'intérêt que Tailhade avait pu porter à Auguste Fourès. Ici encore, Gilles Picq apporte des éléments d'appréciation très précieux (p. 114-115) qui mériteraient d'être approfondis<sup>20</sup>. Il en va de

<sup>18</sup> Pourquoi « Aubance » dans le texte d'*Akados* cité par Gilles Picq ? Les quatre vers provençaux reproduits à la suite sont eux aussi donnés dans une graphie et avec une ponctuation hasardeuses qui nuit à leur compréhension. Il s'agit en fait de la troisième strophe d'une pièce tirée des *Fiho d'Avignoun*, le grand recueil « maudit » d'Aubanel, dont la publication, longtemps retardée par le poète, fut effective (Montpellier, Hamelin) en janvier 1885 : « Lis estello » (Les étoiles). Le poème est dédié par Aubanel « À Boudouresque, de l'Opéra » (cf. Théodore AUBANEL, *Œuvres complètes*, introduction de Claude Liprandi, I, Avignon, Aubanel, 1960-1973, 312-313).

<sup>19</sup> Lire *Lis Isclo d'or* (Avignon, Joseph Roumanille, 1875-1876 ; puis Paris, Lemerre, 1889). La pièce mentionnée est « Lou Bastimen », dont la première strophe, restée fameuse, a inspiré le titre d'un recueil de Marius André : « Lou bastiment vèn de Maiorco / Emé d'arange un cargamen »... (Le bâtiment vient de Majorque / avec un chargement d'oranges) (cf. Frédéric Mistral, *Lis Isclo d'or*, édition critique établie par Jean Boutière, Paris, Didier, 1970, I, 98-106).

<sup>20</sup> Signalons le beau portrait de Fourès par Tailhade (Picq, 115) dans *La Dépêche* du 11 février 1897 (« Le Dernier Albigeois » ; repris dans le volume *Terre latine*, Paris, Alphonse Lemerre, 1898, 328-336 ; on trouve les passages les plus marquants de ce portrait dans *August Forès, tròces causits, amb una introduccion e de nòtas de Joan-Maria Petit*, Montpellier, Centre d'estudis occitans, 1975, 22). Ce portrait fait pendant à celui de Félix Gras,

même pour les paragraphes concernant les rapports entre Félix Gras, successeur de Mistral à la tête du Félibrige, et Tailhade, qui lui rendit hommage à plusieurs reprises et considérait que son poème épique *Tolosa* était à « mettre bien plus haut que les idylles trop surfaites de Mistral ».

En 1886, Tailhade est de retour à Toulouse, pour y reprendre ses études de droit. Ce qui ne l'empêche pas de fréquenter à nouveau l'Académie des Jeux floraux, de rencontrer Fourès, alors rédacteur en chef du *Petit toulousain*, le supplément littéraire de *La Dépêche* auquel collaborent des écrivains français d'origine méridionale dont certains, comme Arène déjà mentionné, ne dédaignent pas d'écrire en occitan : Louis Astruc, Jules Boissière, Louis-Xavier de Ricard, sans oublier Antonin Perbosc et bien entendu Fourès lui-même. Encore mal connu, ce séjour toulousain s'achève en 1888 : Tailhade regagne Paris. Mais on peut penser que cette parenthèse aquitaine, au contact des écrivains d'oc, s'inscrit aussi dans cette oscillation entre Paris et le Sud, dans cette sorte de dilemme latent, mais toujours prêt à se manifester, qui semble avoir été celui de Tailhade tout au long de son existence.

Une dizaine d'années nous sépare encore de l'époque où aurait été composé le sonnet occitan signé Tailhade publié, dans un contexte éminemment félibréen, par *La Revue de France*. Pendant cet intervalle, la partie de séduction-haine entre les félibres et Tailhade suit son cours, comme en témoigne, pour l'année 1890, la correspondance qu'il entretint alors avec Juliette Prévost (Gilles Picq, 105, sur les origines de cette amitié) et sa mère. Cette dernière, une habituée des fêtes félibréennes de Sceaux, avait fait partie, avec sa fille, du grand périple effectué alors par les félibres de Paris à travers le Sud-Ouest. Tailhade, qui n'avait pu assister à aucune des cérémonies organisées à cette occasion (dont celles de Tarbes, autour du buste de Théophile Gautier), y saisit l'occasion de réitérer ses jugements critiques antérieurs à propos de Mistral et de ses disciples. Mais il ne peut s'empêcher simultanément (simple tactique vis-à-vis de ses interlocutrices ou aveu de vérité ?...) de réitérer également ses dénégations habituelles à ce sujet : « Quant aux félibres, je n'ai point envers leurs clameurs les préjugés que vous croyez » (Picq, 309).

C'est encore par une lettre à Juliette Prévost que nous pouvons savoir à quelles conditions Tailhade a réussi, pendant l'été 1896, à se faire embaucher comme rédacteur à *La Dépêche* : il envisage à cet effet d'« habiter moitié Toulouse, moitié Paris » (Picq, 403). Cette collaboration, soutenue par Armand Silvestre ou encore Jean Jaurès, paraît s'être poursuivie jusqu'au début de l'année 1898. Et c'est pendant cette même période « toulousaine » qu'une conférence donnée par Tailhade sur Mallarmé éblouit le jeune poète et romancier d'expression française Emmanuel Delbousquet, qui venait de commencer une longue et lente mais décisive quête de l'écriture en occitan<sup>21</sup>.

Un des derniers épisodes de cet itinéraire « Paris-province », sous le signe des félibres est sans doute la publication de l'article consacré à Mistral dans *Comœdia* auquel il a été fait allusion plus haut<sup>22</sup>. Cette publication est en fait très révélatrice, dans la déjà longue durée de toute une

---

autre « nécrologie » de belle facture (reprise dans *La Touffe de sauge*, Paris, Éditions de la Plume, 1901 ; cf. Picq, 114).

<sup>21</sup> Philippe GARDY, « De l'écriture en français vers l'écriture en occitan : l'itinéraire d'Emmanuel Delbousquet (Sos-en-Albret, 1874-1909) », *Lengas revue de sociolinguistique*, 53, 2003, 199-230. Tailhade évoque à plusieurs reprises Delbousquet. Dans son « Salut au poète Armand Silvestre » (« Allocution prononcée dans Toulouse, le jeudi 27 janvier 1897... », in *Terre latine*, 294 et suiv.), il salue dès l'abord « les félibres toulousains, dont M. Vergne vient d'exprimer les sentiments avec éloquence, et, près d'eux, mes jeunes amis de l'Effort : Emmanuel Delbousquet, Maurice Magre, tous ceux de la langue d'Oc et du bien dire français ». Cette évocation chaleureuse est renouvelée dans « Les Oies du Capitole », à la fin du même *Terre latine*, p. 351.

<sup>22</sup> Gilles Picq (688-689) n'oublie pas cet article fulminant. Il signale aussi fort opportunément une réaction particulièrement significative à cet article : celle de l'écrivain provençal Joseph d'Arbaud, alors âgé d'une trentaine d'années, dans *L'Opinion* du 16 avril 1914. Celui-ci écrivait en particulier que « cette insulte en deux colonnes surprend par son abondance et son acidité ».

vie (Tailhade disparaît en 1919), d'une continuité, certes souvent interrompue, mais réelle, qui nous fait remonter jusque vers 1870, à ces années de formation qui sont aussi, pour tout écrivain en devenir, celles des premiers affrontements avec le monde des mots.

\*

Avant de revenir aux problèmes multiples que soulève la publication du sonnet en occitan de 1898, un essai de bilan s'impose. À l'évidence, Laurent Tailhade, comme nombre de ses contemporains d'origine méridionale (ou occitane si l'on préfère), a été marqué par un va-et-vient permanent entre cette origine et son appartenance à un monde littéraire « parisien » (ou national) lui-même, pour partie en tout cas, soumis à ces mêmes écarts, géographiques et mentaux. La fréquentation de félibres et, en premier lieu, des associations félibréennes de la capitale, révèle chez lui comme chez d'autres (en vrac et sans recherche de catégorisation : Alphonse Daudet, Jules Boissières, Paul Arène, etc.), l'importance particulière qu'a pu jouer ce va-et-vient, cette « double appartenance », qui cependant n'en faisait qu'une. Sa vie durant, Tailhade, tout en ne se faisant pas faute de proclamer ses sentiments hostiles à leur égard, a été comme attiré par les félibres. Il a été question de séduction et de haine. On pourrait aussi parler de peur et de nostalgie, ou encore de sentiment de séparation, d'arrachement. Le commerce des félibres parisiens, à toutes ces douleurs plus ou moins fortement ressenties, apparaît comme un remède, parfois lui-même douloureux il est vrai. Pour tenter de comprendre la situation un peu particulière de Tailhade à cet égard, il faut bien entendu faire entrer en ligne de compte un certain nombre de facteurs, d'ordre aussi bien biographique que plus technique. N'en retenons que quelques-uns, parmi lesquels, d'abord, ceux qui nous renvoient à la vocation de l'écrivain, à l'appel des mots. Car les félibres, souvent, ont été touchés, comme Tailhade, par le désir d'écrire et de devenir illustres, à divers degrés, en ce domaine. Ils ont été pour lui à la fois des semblables et des rivaux, mais des rivaux un peu différents des autres : ils ne jouent pas exactement sur le même terrain, et n'utilisent pas tout à fait les mêmes « armes ». Étranges rivaux donc, dont la différence, et, tout spécialement, la différence de choix linguistique (surtout quand elle s'exprime de façon systématique) peut apparaître comme l'image inversée du choix que l'on a soi-même fait. Tailhade n'a rien d'un félibre, ni d'un écrivain d'oc, mais chez tous ces gens qu'il ne peut s'empêcher, de temps en temps, de fréquenter, ou de mentionner ici ou là dans son œuvre de polémiste ou de mémorialiste, il retrouve sans doute un peu de lui-même. Ce jeu complexe d'assimilations et de différences est encore rendu plus subtil, voire plus cruel, par tout un ensemble d'autres données qui, par les interférences qu'elles provoquent, viennent brouiller les pistes. Il y a bien sûr les options politiques, les grands partis pris du siècle. Pour qualifier la position de Tailhade, Gilles Picq, en généralisant à partir des aventures politiques bagnéraises de Tailhade, parle d'« opposant de principe », « jamais du côté du pouvoir en place » (90). Cette attitude n'est pas seulement politique, bien entendu. Elle retentit dans tous les domaines. Mais elle pousse Tailhade tout à la fois vers la gauche, l'anarchisme, le dreyfusisme, la force parfois incontrôlable des dérisions et des attaques qui veulent faire mouche. Il se trouve ainsi souvent « sur le fil », dans un perpétuel inconfort qu'il semble parfois rechercher, sinon cultiver. Du côté des félibres, ce sont les personnalités franchement républicaines qui sont susceptibles de le séduire. Théodore Aubanel, Auguste Fourès, Félix Gras, Maurice Faure, pour ne citer que les noms les plus significatifs, en font incontestablement partie. Nul doute que leur liberté de penser, qui leur coûta parfois fort cher (on songe bien sûr à Aubanel, aux prises avec tout un pan de la société avignonnaise<sup>23</sup>), pouvait rencontrer celle de Tailhade. En revanche, quelqu'un comme Mistral, dont les idées, à la fin du siècle, se trouvaient sur

---

<sup>23</sup> Voir par exemple le beau livre de René DUMAS, *Études sur Théodore Aubanel. Le poète ligoté et Avignon au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Remy-de-Provence, Centre de Recherches et d'Études méridionales, 1987.

beaucoup de sujets à l'opposé des siennes, ne pouvait que susciter chez lui de la répulsion et, au-delà d'un certain dégoût, l'envie et le plaisir du caricaturiste qui aime plus que tout faire mouche. Tailhade, comme le remarque Philippe Martel, n'est pas original dans ses attaques contre le Maillanais. Mais les raisons qu'il peut avoir de s'en prendre à lui, elles, le sont davantage. Sur un vieux fonds d'antiméridionalisme qu'on qualifiera commodément de primaire, ce sont sans doute toutes les contractions d'un individu et d'une époque qui s'incarnent, de façon particulièrement expressive il est vrai, en Tailhade. La synthèse mistralienne, écriture et personnage, lui déplaît en profondeur, sans doute parce qu'elle offre le spectacle, au-delà des oppositions politiques et littéraires, d'une langue d'oc « rachetée », ou en tout cas donnée à voir comme telle, qui demeure pour lui irrecevable<sup>24</sup>. Mais, d'un autre côté, cet impossible rachat n'est pas un simple accident dont on saurait se défaire à peu de frais. Il fait partie de cette tunique de Nessus dont Tailhade a supporté tout au long de son existence la présence obsédante, entre vie littéraire, vie amoureuse et vie politique. Une douleur de plus dans cette douleur (*la doulou*, selon le beau titre en occitan d'un livre grave d'Alphonse Daudet<sup>25</sup>) à la fois physique et morale que d'autres Occitans, à la même époque, tentèrent de combiner, comme Tailhade, avec les consolations de l'opium (Jules Boissière<sup>26</sup>) ou expérimentèrent au plus fort de la mélancolie jusqu'à en faire l'antichambre d'une mort prématurée (Emmanuel Delbousquet).

Dans l'échelle des contradictions et des antagonismes, la pierre de touche « occitane » recouvre des réalités bien différentes. Plus exactement, elle englobe des couches de réalité qui ne coïncident pas nécessairement entre elles. Ici comme ailleurs, Tailhade, livré à l'impératif de ses propres dilemmes, éprouve la multiplicité des penchants et des dénégations que sa situation toute paradoxale de félibre par dépit (ou par défaut) lui impose.

C'est dans un tel contexte qu'il paraît possible de poser la question de l'unique (à ma connaissance) sonnet en occitan signé du nom de Laurent Tailhade. Ce sonnet, en effet, semble bien être le seul texte de son auteur rédigé dans cette langue, à l'exception de quelques rares mots ou citations brèves, rapportés ici à partir des travaux de Gilles Picq. Que Tailhade soit passé de l'autre côté du miroir des langues est à la fois surprenant et assez « logique ». Pourquoi, en effet, n'aurait-il pas cherché, ne fût-ce qu'une seule fois, à se mettre jusqu'au bout dans la peau de ces félibres écrivains qu'il était capable de haïr ou d'admirer ? Prendre les habits de Mistral était sans doute inconcevable, mais ceux d'Auguste Fourès ou de Félix Gras ?

Pareille hypothèse, cependant, ne constitue pas une réponse suffisante, car elle entraîne aussitôt d'autres interrogations, qui la conditionnent : d'abord, Tailhade était-il capable d'écrire en occitan – et dans quelle variété d'occitan ? - un sonnet tel celui publié dans *La Revue de France* ? et ensuite, pourquoi un tel sonnet, en 1898, et pas avant ou après, et pourquoi celui-ci seulement ?

Deux faits, indépendants l'un de l'autre, attirent l'attention, dont la simple constatation aide à poser ces questions en les reformulant. Le premier est d'ordre linguistique. Le sonnet de

---

<sup>24</sup> Qu'à l'élection, en 1912, du « Prince des Poètes » (c'est Paul Fort qui fut plébiscité devant Raoul Ponchon...), Tailhade, classé cinquième, ait obtenu 80 voix tandis que Mistral devait se contenter de 50 suffrages, ne constituait pas une consolation suffisante ! (Picq, 664).

<sup>25</sup> Alphonse DAUDET, *La Doulou*, Paris, Librairie de France, 1930 ; Paris, Mille et une Nuits (postface de Jérôme Solal), 2002 ; Laurent TAILHADE, *La noire idole. Étude sur le morphinomanie*, Paris, Messein, 1920 (et déjà dans le *Mercure de France*, 1907), Paris, Mille et une Nuits (Postface de Didier Raymond), 2001.

<sup>26</sup> Tailhade a exprimé à plusieurs reprises son admiration pour l'œuvre de Jules Boissière (Clermont-L'Hérault, 1863-Hanoï, 1897), le poète posthume d'expression provençale des *Gabian (Les Goëlands*, Avignon, Joseph Roumanille, 1899). Mais c'est pour le prosateur orientaliste en français qu'il exprime son admiration (« La Concupiscence du Néant », in *Terre latine*, 1898, 231-238) : « Comme les tirailleurs de Jules Boissière dans la forêt de Kouang-Si, les tributaires de l'opium se savent condamnés à ne pas sortir vivants de leur ébriété mortelle » (à propos de *Fumeurs d'opium*, Paris, Flammarion, 1896).



Tailhade est écrit en languedocien, et non pas dans le gascon de sa Bigorre natale. On y reviendra. Le second concerne le contexte le plus immédiat de cette publication : elle sert d'illustration à la production littéraire d'oc au sein d'un choix de textes finalement fort réduit. Si on laisse de côté les poèmes posthumes de Paul Froment, qui constitue un ensemble à part, seules quatre autres pièces représentent la voix occitane. Trois, rappelons-le, sont le fait de plumes déjà réputées de la renaissance félibréenne : ceux d'Antonin Perbosc, de Prosper Estieu et d'Alexandre Langlade. Ces trois-là sont des républicains, les deux premiers à l'image de leur maître et mentor posthume, Auguste Fourès<sup>27</sup> ; quant à Langlade, comme l'a montré de façon très documentée Jean-Marie Petit, ses idées et son action en ce domaine furent également très affirmées<sup>28</sup>. Reste un quatrième nom : celui d'E. Laffitte-Osmont, dont le prénom complet n'apparaît pas dans *La Revue de France*, et qui ne jouissait pas à coup sûr, en 1898, y compris dans les milieux félibréens et occitanistes, de la réputation des trois premiers : jusqu'à preuve du contraire, son nom n'apparaît jamais dans les publications occitanes avant ou après 1898. En fait, ce dernier nom et celui de Tailhade pour d'autres raisons font problème : que viennent-ils faire ici ? Et d'abord, pourquoi Laurent Tailhade ? Nous avons vu quels étaient ses liens, conflictuels mais malgré tout réels et finalement relativement solides, avec les félibres ; nous avons vu également quelle admiration il pouvait porter à quelqu'un comme Fourès. Nous savons également, grâce en particulier à Gilles Picq, qu'il fit de nombreux et parfois assez longs séjours à Toulouse<sup>29</sup>. Il y a là un faisceau de coïncidences, d'ordre divers, qui rend sa présence dans ce numéro de *La Revue de France* sinon explicable, en tout cas plausible, après tout, pour peu, hasardons l'hypothèse, que quelqu'un de directement ou indirectement mêlé à la préparation de cette livraison spéciale soit venu le chercher pour ainsi y faire figurer, dans la partie littéraire, un nom déjà fameux. Jean-Félicien Court, l'incontestable maître d'œuvre de toute cette opération, semble tout désigné à cet effet, bien qu'il ne soit pas possible de fournir des preuves factuelles de son rôle décisif. Toulousain, animateur de la « renaissance d'oc » dans la ville, il partage les opinions politiques de Tailhade : « L'amour de la terre ancestrale, la haine de l'autorité sous toutes ses formes : religion, militarisme, paternité, faisaient vibrer en lui d'inextinguibles emportements », écrivait-il à son propos dans *La Dépêche* en 1897. C'est donc pour Tailhade un félibre on ne peut plus acceptable, dans la lignée de Fourès précisément : on trouve d'ailleurs les noms de l'un et de l'autre dans les pages de la revue félibréenne toulousaine des années 1890, *La Terro d'Oc*. En 1896, par exemple, aux côtés de nombreux (une petite vingtaine) poèmes de Fourès, on peut lire une contribution de Court consacrée à « L'œuvre inédit de Fourès »<sup>30</sup>.

Les cérémonies toulousaines organisées en 1898 autour du monument à Fourès conçu par le sculpteur Ducuing ont constitué un moment fort des fêtes et commémorations dont le voyage des Cadets de Gascogne fut l'occasion. On peut penser que la collaboration de Tailhade à la *La Revue de France* fut acquise dans ce contexte, et que Court a largement contribué à la rendre possible. La participation d'E. Laffitte-Osmont trouve ici une bonne part de son explication : Eugénie Laffitte-Osmont, plus tard connue comme Anne Osmont, vivait alors à

<sup>27</sup> Ils se sont rencontrés pour la première fois à l'occasion des deuxièmes funérailles de Fourès, à Castelnaudary, le 20 septembre 1891 (Joseph SALVAT, *Le Poète Auguste Fourès*, Toulouse, Collège d'Occitanie, 1974, 196-200. C'est Jean-Félicien Court qui rendit compte de ces funérailles (« Las segoundos funeralhos d'August Fourès ») dans *Lé Gril*, 33, 20 septembre 1891).

<sup>28</sup> Jean-Marie PETIT, « Essai de biographie d'Alexandre Langlade », *Alexandre Langlade (1820-1900). Poésies languedociennes*, s. l., Association Alexandre Langlade et Centre international de Documentation occitane, I, 7-57.

<sup>29</sup> L'importance de Toulouse pour Tailhade est manifeste. Il a beaucoup écrit sur cette ville où il a souvent séjourné à des moments sans doute décisifs de son existence ; nombreux, ainsi, sont les textes qui lui sont consacrés et dont l'écriture en est datée dans son recueil de proses publié en 1898 sous le titre de *Terre latine*.

<sup>30</sup> P. 65 et suiv.

Toulouse, dont elle était originaire, et nous savons, grâce à Gille Picq, qu'elle fut alors la secrétaire (et la maîtresse) de Tailhade, qu'elle suivit à Paris dès 1897 avant de devenir une des grandes prêtresses de l'occultisme<sup>31</sup>. Reste à savoir quel rôle celle-ci joua dans l'unique intervention littéraire en occitan de Tailhade : comme ce fut le cas à plusieurs reprises, est-ce Tailhade qui lui donna la possibilité de publier un de ses poèmes dans la *La Revue de France* ? On peut le supposer. Mais Osmont, d'un autre côté, chez elle alors à Toulouse (Jehan Rictus, dans la description peu élogieuse qu'il a laissée d'elle, a pu parler de son « terrible accent toulousain »<sup>32</sup>), n'a-t-elle pas pu contribuer à cette double présence occitane quelque peu inattendue ?

En l'absence d'éléments concrets - dont la découverte demeure toujours possible - qui aideraient à préciser le pourquoi et le comment de ces poèmes, on peut interroger le choix linguistique de Tailhade et de Laffitte-Osmont. Sont-ils l'un et l'autre les auteurs de ce qu'on appellera pour faire simple la version occitane de ces textes, l'un a-t-il pu « aider » l'autre, ou encore, faut-il supposer l'intervention d'une tierce personne (Jean-Félicien Court ?) à ce sujet ? Du côté de Tailhade, d'abord, force est de constater, rappelons-le, que, dans ses écrits, manuscrits ou imprimés, l'occitan n'est présent que de façon très épisodique et, quand c'est le cas, sous la seule forme de citations reproduites avec pas mal d'approximations. L'exemple des vers d'Aubanel tirés du poème « Lis estello » dont il a été question plus haut est significatif à cet égard : Tailhade écrit tant bien que mal ce qu'il a entendu alors ou même, peut-être, a retenu de mémoire<sup>33</sup>. Dans *La Revue de France*, ces hésitations et ces approximations n'apparaissent guère : à l'évidence, quelqu'un de sûr à cet égard a pris soin d'y relire les vers occitans de Tailhade. Ces vers, revenons sur ce point, sont d'ailleurs en languedocien, et non en gascon de Bigorre, tout comme ceux de Laffitte-Osmont. Dans les deux cas, il s'agit d'un languedocien plus « général », qui n'adopte pas certaines des caractéristiques parmi les plus remarquables du parler « toulousain », comme l'article défini masculin « le / les »<sup>34</sup>, dont des publications locales comme *Le Gril* ou, à un degré moindre, *La Terro d'Oc* usaient largement à la même époque. On relève de menues différences graphiques entre les deux poèmes, mais l'un et l'autre affichent néanmoins des similitudes linguistiques très nombreuses qui non seulement les différencient des autres pièces en occitan publiées à leur côté mais encore semblent autoriser à les ranger dans un seul et même groupe. Les poèmes d'Estieu et de Perbosc, en effet, sont donnés dans la graphie de leurs auteurs, que l'on qualifiera commodément d'« occitane ». Ceux de Jules Froment, qui jouissent en outre, nous l'avons déjà noté, d'un statut un peu particulier, sont dans la langue habituelle de leur auteur, tout comme celui d'Alexandre Langlade, qui présente toutes les caractéristiques, y compris graphiques, de l'occitan monpellierain oriental du poète de Lansargues. Tailhade et Laffitte-Osmont se distinguent donc par l'usage d'un même languedocien « toulousain » plus général, et par des pratiques graphiques tout à fait comparables, qui paraissent être en gros

---

<sup>31</sup> Picq, 415-418. Née en 1872, « elle se piquait déjà d'écrire des vers et habitait, parfois Colomiers, parfois Toulouse, rue des Recollets » (415). L'état civil toulousain nous indique le lieu précis de naissance de Françoise Eugénie Osmont, le 3 août 1872, au n° 27 de la rue des Paradoux ; son père, alors âgé de 47 ans, était négociant, et sa mère, Antoinette Esperou, âgée de 28 ans, sans profession. Eugénie Osmont s'était mariée à Toulouse le 5 octobre 1889 avec Jean-Antoine Laffitte, négociant comme son père, et demeurant également rue des Paradoux. Un jugement de divorce fut prononcé le 12 janvier 1899, Anne Osmont, défaillante, étant condamnée aux dépens. On apprend alors l'existence d'un fils, dont la garde fut confiée au père. Auparavant, un jugement de séparation de corps avait déjà été prononcé le 27 juillet 1895. Tous mes remerciements à François Bordes, Directeur des Archives municipales de Toulouse, à qui je suis redevable de ces informations.

<sup>32</sup> Picq, 418. On trouve à la page 416 un portrait d'Anne Osmont à la fin de sa vie.

<sup>33</sup> Autre cas de figure comparable : les citations de paroles de chansons populaires tirées de l'ouvrage de Jean-François Bladé dans le chapitre de *Bagnères-Thermal* consacré aux *Poésies populaires de la Gascogne*.

<sup>34</sup> Ernest NÈGRE, « Origine de l'article et pronom toulousain *lé* », *Actes du XII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique romane*, Bucarest, 1968, II, 197-200 ; « L'article et le pronom toulousain *LE* », *Mélanges offerts à Charles Camproux*, Montpellier, Centre d'Études occitanes, 1978, II, 961-965.

celles des revues toulousaines du temps. On remarque en particulier un usage des accents sur les diphtongues qui attire l'attention : *aúselous, espáurits, Aútivo, aúnou, pensatieú* chez Tailhade ; *Estiù* (à trois reprises), *audouroùs* chez Laffitte-Osmont. Cet usage, un peu flottant (accents aigus chez le premier, accents graves chez la seconde), n'est cependant pas totalement semblable. De la même façon, un examen rapide de ces deux (trop) brèves pièces révèle à la fois des choix communs (les troisièmes personnes du pluriel de l'indicatif de la première conjugaison : *Mounton* (Tailhade), *semblon, nadon* (Laffitte-Osmont)) et des divergences : *l'uelh* (Tailhade), *sous els* (Laffitte-Osmont) ; *sus lou* (Tailhade), *sul* (Laffitte-Osmont). Mais ces divergences ne sont pas vraiment probantes.

Les deux poèmes sont au premier abord d'inspiration et de tonalité assez différentes : Tailhade traite dans son sonnet d'un thème mythologique souvent abordé à son époque comme antérieurement, y compris en occitan<sup>35</sup>. Laffitte-Osmont, quant à elle, s'inscrit dans la tradition fort ancienne d'une poésie des saisons, en l'occurrence l'été, qui s'annonce déjà proche au moment où son texte a été écrit (« Mai 1898 »). Cette différence d'ancrage apparaît essentielle : aux références mythologiques de Tailhade, Osmont préfère celles qui s'attachent à la nature (les arbres en fleurs, les blés mûrs, le chant du rossignol) et aux événements calendaires (les fêtes, « balochos » à Toulouse, de la Saint-Jean, occasions de nouvelles amours). Tailhade situe l'écriture de son poème à « Ostende, 22 août, 1898 »<sup>36</sup>, trois mois environ plus tard donc. Laffitte-Osmont, de son côté, accompagne sa datation de la formule « Del barri Sen Miquel » (Du quartier Saint-Michel), un quartier de Toulouse où elle demeurerait sans doute alors (Gilles Picq, nous l'avons vu, nous apprend que quand elle n'habitait pas la petite ville de Colomiers, près de Toulouse, elle résidait rue des Recollets, au cœur dudit quartier Saint-Michel).

Le lexique mobilisé dans chacune des deux pièces traduit lui aussi ces différences : celui du poème de Laffitte-Osmont appartient pour l'essentiel au domaine de la nature, à l'unisson des émotions humaines que celle-ci peut exprimer ou accompagner. Celui du sonnet de Tailhade va de pair avec la conception d'une poésie en quelque sorte taillée dans le marbre des mots. Les références y sont résolument méditerranéennes et antiques, et les spectacles de la nature que l'on y rencontre sont aussitôt transmués en scènes définitives, ce que souligne tout un ensemble de termes (*sa lyro, lous lauziès, Lous myrtis, sous pes d'ibori*) parmi lesquels les noms propres, mis en relief, jouent évidemment un rôle essentiel (*Sapho*, au début du quatrième vers du premier quatrain, en position de sujet attendu depuis le début de la strophe ; et *Mitylano*<sup>37</sup>, à la rime de l'avant-dernier vers du poème, qui fait de la sorte écho au nom de Sappho).

Cet ensemble de divergences en recouvre d'autres, qui nous ramènent à la question du pourquoi de ces deux pièces poétiques. On constate en effet que le statut des langues, dans les deux poèmes, n'est pas exactement semblable malgré les apparences. Dans celui de Laffitte-Osmont, l'occitan joue incontestablement un rôle directeur. La datation du poème (non

---

<sup>35</sup> On songe bien sûr aux odes dialoguées d'Antoine Fabre d'Olivet, publiées à l'autre extrémité du siècle (deux odes de « *Saphoz a Phaoun* » et une troisième de « *Phaoun a Saphoz* », dans *Le Troubadour, poésies occitaniques du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Henrichs et Renouard, 1803) ; et, tout près, à tous points de vue, de Tailhade, à un poème de son ami Auguste Fourès, « *A Leucado* », *Les Cants del soulelh*, Paris, Nouvelle Librairie parisienne Albert Savine, 1891, 130-133 (publication en volume d'une pièce datée du « 5 d'Agoust 1878 »), dans lequel se rencontrent et se mêlent, autour du nom de Sappho, les évocations des paysages antiques fameux et celles du cap de Leucate, dans l'Aude.

<sup>36</sup> « Tailhade est alors en villégiature dans la région chez son ami Gustave Kahn » (Gilles Picq, communication personnelle). On sait par ailleurs tout ce qui pouvait attacher Tailhade à la cité balnéaire d'Ostende et à la Belgique.

<sup>37</sup> On attendrait plutôt une forme telle que *Mitylèno*. *Mitylano* pourrait être considéré ici soit comme une hypercorrection (injustifiée), voire comme une forme hyperdialectale, injustifiée elle aussi, soit peut-être, plus simplement, comme une forme facilitant la rime avec *plano*.

traduite en français, il convient de le souligner) s'y fait dans cette langue, et la traduction française apparaît clairement comme un équivalent de ce qui demeure le texte original. Ni les rimes, ni les mètres de ce dernier n'y sont conservés. Le sonnet de Tailhade se présente bien autrement. D'abord, sa datation, quoique placée en dessous du texte occitan, est en français. Elle annonce, en quelque sorte, la version qui suit dans cette langue. Ensuite, on note que le jeu des rimes de la version première sur la page, celle en occitan, donc, se retrouve pour partie dans la version française qui suit. Cela se vérifie en particulier pour les deux tercets : *promontoire / ivoire, vermeil / soleil, plaine / Mytilène*.

Que le français occupe finalement une place directrice, relative mais réelle, se trouve confirmé par un fait qui n'apparaît pas dans *La Revue de France*, mais que les lecteurs de Tailhade pouvaient repérer, comme l'a aimablement fait à mon intention Gilles Picq. En réalité, ce sonnet « Leucato » n'est pas à proprement parler une composition originale, mais la version (ou l'adaptation) occitane d'un poème écrit antérieurement et déjà publié en recueil, en 1880, sous un titre identique : « Leucate »<sup>38</sup>. Cette réécriture incite à repenser autrement la question de Laurent Tailhade poète occitan : a-t-il été lui-même l'artisan de cette version occitane, matériellement et intellectuellement ? Ou bien aurait-il seulement consenti à ce qu'elle fût réalisée et publiée, sans pour autant en avoir été la cheville ouvrière ? La datation d'Ostende inciterait à penser que Tailhade a joué un rôle actif dans cette opération. Cette datation ne semble en effet pouvoir revêtir un sens que si elle désigne le moment où la version occitane du sonnet qu'elle suit a été effectivement écrite. Ou alors ne serait-elle là qu'à la façon d'un effet de réel, un leurre par ailleurs vérifiable (un séjour de Tailhade dans la station balnéaire belge) destiné à confirmer que le poème en question est bien de son auteur, qu'il en ait été en personne l'adaptateur ou qu'il ait accepté (ou désiré ?), à tout le moins, qu'il en fût ainsi ?

Tailhade ne paraît pas avoir renié ce texte. On voit mal, d'ailleurs, qu'il ait pu être publié sans son assentiment. Son voisinage avec le poème de Laffitte-Osmont, en outre, va dans le sens d'une visée commune des deux personnages, très liés à cette époque. Le poème de Tailhade, après tout, peut être lu comme une évocation distanciée de son amie toulousaine ; tandis que celui de Laffitte-Osmont, à travers les charmes de l'été, dit l'espoir d'un nouvel amour, et la crainte que celui-ci s'éteigne avec la survenue de l'hiver. Convient-il de voir dans ces possibles échos de poème à poème un épisode parmi d'autres de la conversation amoureuse que Tailhade et Osmont paraissent alors avoir poursuivie par revues interposées ?

\*

À ces interrogations peuvent faire écho, en guise de conclusion, quelques considérations sur la mise en œuvre linguistique et esthétique de ces deux poèmes. Eugénie Laffitte-Osmont, en mentionnant qu'elle écrit depuis le faubourg Saint-Michel de Toulouse, nous aide peut-être à boucler, provisoirement, la boucle de notre enquête. Nous avons en effet évoqué, en commençant, la personnalité de Jean-Félicien Court, dont on a vu le rôle éminent qu'il avait sans doute joué dans l'élaboration de ce numéro de *la Revue de France*. Or nous savons par Fourès que Court était originaire de ce même quartier :

Coumo toutis les joves valents e arderouses que podoun pas jamai demoura en unos, nostre counfraire del Gril, 'en J.-Felician Court, es partit, un bel joun, per le pais des troubadous, - e, à peno tournat,

---

<sup>38</sup> *Le Jardin des Rêves*, préface de Théodore de Banville, Paris, Alphonse Lemerre, 1880, 161-162. On trouvera en annexe le texte de ce sonnet.

roundoment, a voulgut escrieure sa relacieu de vouiatge dins le parla proubé francimandejat de soun bàrri de Sant-Miquel<sup>39</sup>.

En 1898, quand paraît la livraison de la *Revue de Gascogne* dont il a été l'artisan, Court a un peu plus de trent ans. Collaborateur du *Gril* toulousain, il écrit également dans la revue *La Terro d'Oc*, qui publie régulièrement ses poèmes et ses chroniques depuis plusieurs années. Son nom y voisine souvent, dans les années 1890, avec celui de Fourès, à qui la revue des félibres toulousains rend souvent hommage (Fourès est mort le 4 septembre 1891), notamment en publiant ses proses ou, en grand nombre, ses poèmes inédits. Court n'est d'ailleurs pas le dernier à participer à ces hommages répétés : en 1897, par exemple, c'est lui qui rend compte dans *La Terro d'Oc* du recueil posthume du poète de Castelnaudary, *La Muso silvestro*, tout récemment publié<sup>40</sup>. Eugénie Laffitte-Osmont, quant à elle, est âgée de vingt-six ans en 1898, et déjà séparée de son mari. On peut penser que c'est par le double intermédiaire de Court et de Tailhade que son poème « Estiu » a été composé, en occitan du « barri Sen-Miquel », celui de Court donc, en mai 1898. On ne trouve, certes, au cours des années précédentes, aucune trace d'elle dans *Lé Gril* ou dans *La Terro d'Oc*. Mais on peut lire dans cette dernière revue des compositions poétiques dont le ton n'est pas très éloigné de celui d'« Estiu ». Tel est le cas, en 1894, de cette « Cansou de mai » (« Qu'a ganhat La Pimpanelo d'Argent », p. 158) dont voici la première des quatre strophes qu'elle comporte :

Aben tridoulat e patit,  
Mès l'iber enfins es partit  
E las rosos emplenoun l'òrto ;  
Aujissets le merle canta  
E mai les goujats à l'en-là :  
Filhetos, alandats la porto.<sup>41</sup>

Cette chanson est signée du pseudonyme, apparemment féminin, de « Rustica » : il pourrait bien s'agir d'une émule d'Eugénie, voire d'elle-même. Quoi qu'il en soit, c'est très probablement sous l'influence, désormais posthume, d'Auguste Fourès, et grâce au concours de son jeune disciple et protégé Jean-Félicien Court, que Laffitte-Osmont et Tailhade se sont retrouvés, en tant que poètes significatifs et en cela remarquables de la langue d'oc « toulousaine » renaissante, dans le florilège publié en 1898 par *La Revue de France*. La seconde s'était peut-être essayée, au cours des années précédentes, aux joies de la muse occitane. Quant à Tailhade, la version occitane du sonnet déjà publié en 1880 dans son recueil *Le Jardin des rêves* était peut-être plus ancienne que ne le laissent croire la date et le lieu d'écriture figurant à sa suite. Fourès, dans ce cas, avant Court, aurait pu être associé à son élaboration. Le premier, on le sait fut un remarquable sonnettiste, dont on pourrait croire retrouver quelque chose de la belle facture, linguistique et esthétique, dans le « Leucato » de Tailhade. Court lui-même cultiva ce genre poétique très en vogue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans *La Terro d'Oc* de 1894, on peut lire sous sa plume une « Bémat doulento » (« Beauté triste », p. 2) où retentissent quelques échos de l'écriture du même Fourès :

---

<sup>39</sup> Auguste Fourès, « Prefacio » à J.-Félicien COURT, *Les Troubadours dé l'escolo toulousèno. Biographies en Languedocien*, I, Préfaco dé Auguste Fourès, Toulouse, Bureou del « Gril », 1891, III (reproduction photographique, Nîmes, C. Lacour, 1997). Court, à la fin du « Mot al lectou » où il présente sa brochure, emploie pour qualifier la langue dans laquelle il écrit, les formulations « nostré lengo patouèso » et « nostré merbeillous lengatché méridiounal » (p. 10). Fourès, qui était né en 1848 à Castelnaudary, meurt le 4 septembre 1891.

<sup>40</sup> *La Muso silvestro*, Carcassonne, Bibliothèque de la Revue méridionale, 1896.

<sup>41</sup> Nous avons tremblé de froid, nous avons souffert, / mais l'hiver, enfin, est parti / et les roses remplissent les jardins. / Écoutez le merle chanter / et aussi les jeunes gens là-bas : / fillettes, ouvrez vos portes !

Vai ! mai-que-mai es bèlo e toun fringaire urous  
Quand mamouisse pulèu que pavot auturous,  
Lagremejos souleto, al bosc soubre, o mainado !<sup>42</sup>

Tailhade, dans son portrait de Fourès « Le dernier Albigeois », fait du poète un éloge où il oppose avec conviction ses qualités éminentes à cette « congrégation des *Jeux floraux*, couronnant d'un tas de brimborions grotesques les essais de bureaucrates en mal de poésie »<sup>43</sup>. Pour lui, en effet, « il appartenait au félibre majoral du Lauragais de promouvoir à la gloire d'une forme artiste cette langue "moundine", désuète et oubliée depuis les horreurs du treizième siècle et l'asservissement du Languedoc » (p. 331). Et si Fourès, de la sorte, a su mieux que personne « flageller les hontes séculaires » mais encore faire montre d'une « âme de justicier [...] en présence de la misère et de l'iniquité modernes », tous ces mérites ne seraient sans doute pas ce qu'il sont sans cette « fureur qui atteint les sommets du lyrisme » : « je ne sais, dans aucun langage, plus héroïques accents ».

Le sonnet « Leucato », quels que soient les cheminements qui ont conduit à sa rédaction et à sa publication, apparaît comme l'hommage majeur que Laurent Tailhade adressa à Fourès : son idéal poétique, comme son attirance non exempte de répulsion pour la langue d'oc et sa littérature, y sont contenus et scellés, comme dans une gemme.

Philippe GARDY  
CNRS, UMR 2558 (LAHIC),  
Université Paul Valéry, Montpellier III

---

<sup>42</sup> Va ! plus que jamais tu es belle et je suis heureux quand, violette modeste et non orgueilleux pavot, seulette dans le bois sombre tu pleures, ô enfant.

<sup>43</sup> *Terre latine*, 1898, 330-331. « Le félibrige institué en Provence par des maîtres : Aubanel, Mistral, Félix Gras, fut longtemps méconnu dans Toulouse, berceau pourtant de Goudouli. Malgré son nom et ses origines, l'Académie des Jeux-Floraux ne resta point étrangère à cette méconnaissance de la langue d'oc » (p. 330).

## Annexes

1. Le sonnet de Laurent Taillade (*La Revue de France*, 22, septembre 1898, 1755)

### LEUCATO

Quand aujet, dins la mar, vist sa lyro aviado,  
Prumié que la segui al fresc del gourc prigound,  
Darigant lous lauziès dount sa templo es cintado,  
Sapho voulguet canta, bel soulelh que s'ecound.

Lous myrtis se planhon d'uno leno amourouso,  
D'aúselous espaúrits fugission sus la mar,  
E la majo troubaïro, espirado e courouso,  
Aútivo se venio scalpra sus lou cel clar.

Trigoussan soun flot vert a ras del promontori,  
La grande mar poutounejo sous pes d'ibori,  
Candes emmiejt l'ounsado e lou coural vermelh ;

De fermums amargants e la feroucho plano,  
Mounton, e la piucelo aúnou et Mitylano,  
Gayto, l'uelh pensatieú, s'avali lou soulelh.

LAURENT TAILHADE.

Ostende, 22 août, 1898.

### LEUCATE

Quand elle eut, dans la mer, vu sa lyre jetée – Avant que de la suivre, dans la fraîche  
profondeur du gouffre – Arrachant les lauriers dont sa tempe était ceinte – Sapho voulut  
chanter le beau soleil mourant.

Les myrtes se plaignaient d'une haleine amoureuse – Des oiseaux éperdus, fuyaient sur la mer  
– Et la grande poétesse, inspirée et courageuse – Hautaine, se sculptait sur le ciel.

Traînant son flot pur sur le promontoire – La grande mer baise ses pieds d'ivoire – Plus blancs  
sous la vague et le corail vermeil.

Des parfums amers, de la sinistre plaine – Montent et la Vierge, honneur de Mytilène –  
Regarde, l'œil pensif, tomber le soleil.<sup>44</sup>

---

<sup>44</sup> On a conservé la disposition des deux versions du poème sur la page. La version occitane est donnée en italique, la version française en romain, dans un corps plus petit.

2. Version française originale (antérieure) du sonnet de Laurent Tailhade

LEUCATE

*A Armand de Lacour*

Quand elle eut dans la mer jeté la lyre sainte,  
Avant de s'abîmer au fond des gouffres verts,  
Arrachant les lauriers dont sa tempe était ceinte,  
Pour la dernière fois, Sapho chanta des vers.

Les myrtes exhalaient comme une douce plainte,  
Des ramiers éperdus s'enfuyaient dans les airs,  
Et la grande prêtresse extatique et sans crainte,  
Blanche, se détachait sur l'azur des cieux clairs.

Traînant ses flots plaintifs sur l'âpre promontoire,  
Posseïdon (*sic*)venait baiser ses pieds d'ivoire,  
Plus blancs sous l'algue blonde et le corail vermeil.

D'amers parfums montaient de la mouvante plaine,  
Ce pendant que la Nymphé, honneur de Mytilène,  
Suivait d'un œil pensif la chute du soleil.

*Le Jardin des Rêves*, Paris, Alphonse Lemerre, 1880, 161-162

3. Le poème d'Auguste Fourès

A LEUCADO

Blanco Leucado, Santo-Mauro,  
Dout le proumountòri se dauro  
D'uno glòrio d'amour.  
Nisoulo grèco d'Iounio  
Qu'es à touca l'Acrananio,  
Travès toun ribal creguèri fa'n tour,

Quand, foro Ate : la negro Agato,  
Touquèri la blanco Leucato,  
Al founs del Narbounés,  
Intre's estanhs d'aigo salado  
E serro qu'on diriò laurado,  
Dins le tems antic, pr'un tèrrible arnés.

Sul sieu cap as rocs blanquinoises,  
Vesiò les jouves malurouses  
Treva, brasseja naut,  
La Safo d'Ereso, Artemiso,  
Reino pleno de valentiso,



Fa d'un brave vam le tant famous saut.

Le fasquèri... dreit le vilatge,  
Pr'un camí peirous e salvatge,  
Loung de vièlhis oulieus,  
A moun ergno virant l'esquino,  
Agaitant la velo latino  
De las barcos, lèn, dins les belets vieus,

Que, sus las sourgos d'aigo caudo,  
Per l'iver, coumo qui maraudo,  
Vès Salsos van pesca  
E que de l'estanh, claro plano,  
Van à la mar mediterrano  
Dout l'azur agaio e puei fa sousca.

Venguèri beure de vi negre,  
En cantant : « Que moun cor s'allegre !  
Adieu les grandis sauts ! »  
E te debremberi, Leucado,  
Dins Leucato cando, acatsado,  
Qu'a'n bru filhandran que rodo les graus.

5 d'Agoust 1878.

## A LEUCADE

Blanche Leucade, Sainte-Maure, - dont le promontoire se dore – d'une gloire d'amour, - île grecque d'Ionie – qui touches presque à l'Acarnanie, - à travers ton rivage je crus me promener,

Quand, hors d'Agde : la noire Agatha, - je pris pied sur la blanche Leucate, - au fond du Narbonnais, - entre des étangs d'eau salée – et une sierra qu'on dirait labourée, - dans le temps antique, par une terrible charrue.

Sur son cap aux rochers blanchâtres, - je voyais les amants malheureux – errer, gesticuler haut, - la Sappho d'Erèse, Arthémise, - reine pleine de vaillance, - faire d'un grand élan le si fameux saut.

Je le fis (ce saut)... droit au village, - par un chemin pierreux et sauvage, - tout le long de vieux oliviers, - à mon chagrin tournant l'échine, - regardant la voile latine – des barques, loin, dans les rayons vifs,

Qui, sur les sources d'eau chaude, - par l'hiver, comme qui maraude, - vers Salses vont pêcher – et qui de l'étang, claire plaine, - vont à la mer Méditerranée – dont l'azur égaie et puis fait songer.

Je vins boire du vin noir, - en chantant : « Que mon cœur soit dans l'allégresse ! – Adieu les grands sauts ! » - Et je t'oubliai, Leucade, - dans Leucate blanche, bien en ordre, - qui a de brunes filles qui rôdent à travers les graus.

5 Août 1878.

*Les Cants del soulelh*, Paris, Nouvelle Librairie parisienne Albert Savine, 1891, 130-133.

4. Le poème d'Eugénie Laffitte-Osmont (*La Revue de France*, 22, septembre 1898, 1775-1776)

## ESTIU

Saluden lou bel Estiù nut !  
Lou ceriè, lou mai, lou sahut,  
Tout emblancats semblon piucellos ;  
Lou pibouls qu'un vent fa frèmi,  
Soun rengats al loung del cami  
Coumo, a la noço, las douncellos.

Sul grand pesquiè tout lugregent,  
La luno met sas naus d'argent  
Que nadon sans vèlos ni remos,  
Pel brancatge àudouroùs e mol,  
Sous rais e l'cant del roussignol  
Goutejon coumo de legremos.

S'en ven, l'Estiù, pes camps de blat !  
De soulelh, s'es emmantoulat,  
Rits, ambe sous els d'aigo claro...  
Pes las balochos de Sen-Jan,  
Aquelò qu'a pas de galan  
Es a temps per en trouva encaro.

L'Estiù s'en ven durbi lou bal :  
Lou temùs es court, dincos Nadal,  
Lou poulit temùs que passo viste !  
L'Estiù ven, lèu s'en tournara  
Es pr'aco qu'on enten ploura  
Lou roussignol dins lou souer triste.

*Del barri Sen-Miquel, Mai 1898.*

E. LAFFITTE OSMONT.

## ÉTÉ

Saluons le bel Eté nu ! – Le cerisier, l'aubépin, le sureau – Tout vêtus de blanc, semblent vierges ; - Les peupliers, qu'un souffle fait frémir – Sont rangés au long du chemin – Comme aux noces, les paranympes.

Sur le grand vivier tout étoilé – La lune met ses neufs d'argent – Qui nagent sans voiles ni rames ; - Par la feuillée odorante et molle, - Ses rayons et le chant du rossignol – S'égouttent, pareils à des larmes.

L'Eté vient par les champs de blé ! – De soleil, il s'est revêtu, - Il rit avec ses yeux d'eau claire... – Pour les assemblées de Saint-Jean, - Celle qui n'a pas d'amoureux – A le temps d'en trouver encore.

L'Été s'en vient ouvrir le bal : - Le temps est court, jusqu'à Noël, - Le joli temps qui passe vite ! – L'Été vient, bientôt s'en ira. – C'est pour cela qu'on entend pleurer – Le rossignol dans le soir triste.

